

## Comment ?

> Une première consultation médicale définit la possibilité de prise en charge et les évaluations à effectuer dans les différents domaines du développement de l'enfant.

> **Un Projet Personnalisé d'Accompagnement** est défini par l'ensemble de l'équipe polyvalente en concertation avec les parents.



## Le financement

Il est assuré par la CPAM et le Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

## Où nous trouver ?

> Par un simple appel téléphonique au 04 42 18 02 30

> Au CAMSP d'Aubagne, 8 Boulevard Lakanal 13400 Aubagne.



C'est une maison avec un parking et 10 salles d'intervention.

> Par mail : [secretariat.camsp@ch-aubagne.fr](mailto:secretariat.camsp@ch-aubagne.fr)



### CAMSP

Centre Hospitalier d'Aubagne  
8, boulevard Lakanal 13400 Aubagne  
Téléphone : 04 42 84 70 00  
Site internet : [www.ch-aubagne.eu](http://www.ch-aubagne.eu)



## CAMSP

## Centre d'Action Médico Sociale Précoce d'Aubagne



Téléphone : 04 42 18 02 30



Plus d'informations sur notre site internet :

[www.ch-aubagne.eu](http://www.ch-aubagne.eu)

## Pour qui ?



Pour tous les enfants **de la naissance à 6 ans**, qui présentent des **difficultés**

dans leur développement :

- Difficultés motrices, troubles de l'équilibre ou de la coordination
- Difficultés de communication ou de comportement
- Difficultés sensorielles



## Pourquoi ?

- En accord avec les parents, observer et écouter pour :

- Identifier un retard, un trouble,
- Pouvoir agir précocement,
- Prévenir une aggravation.



- Proposer des interventions
  - Par des prises en charge adaptées
  - Un accompagnement personnalisé
- En partenariat avec les parents et les professionnels de la petite enfance, parents

- Orienter dans une structure adaptée.

## Quels sont les membres de l'équipe ?

- 1 directeur médical, neuropédiatre,
- 2 médecins pédiatres,
- 1 médecin psychiatre,
- 1 médecin rééducateur,
- 1 cadre de santé puéricultrice,
- 1 secrétaire,
- 2 psychologues cliniciennes,
- 2 psychologues-neuropsychologues,
- 2 psychomotriciennes,
- 3 orthophonistes,
- 1 kinésithérapeute,
- 1 éducatrice spécialisée,
- 1 assistante sociale,
- 2 aides médico-pédagogiques (AMP).



## Fonctionnement

Le CAMSP exerce des actions de **dépistage** des déficits ou handicaps, de **prévention** de leur aggravation et de **rééducation** par cure ambulatoire.

L'ensemble de ces actions cherche à **favoriser l'insertion du jeune enfant dans son milieu familial et social, et à soutenir son développement harmonieux.**



Polyvalent, il oriente les familles dans les soins requis pour l'enfant.

Il assure, en partenariat avec les structures de la petite enfance et l'Education Nationale, la socialisation de l'enfant « différent ».

L'expertise de l'équipe médicale permet de mettre à la disposition de l'enfant une approche diagnostique.

Nous valorisons le travail de partenariat avec les centres de référence régionaux.

L'orientation sociale du CAMSP se caractérise par la présence dans son équipe de travailleurs socio éducatifs, assistante sociale, éducatrice spécialisée, aides médico-pédagogiques (AMP).

**L'objectif est de contribuer à construire, pour chaque enfant, un projet de vie personnalisé.**